



CONSEIL DE LA VALLEE  
CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

**16<sup>ème</sup> SESSION DU PARLEMENT JEUNESSE  
DE LA FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES**

***Avis de concours***

Le Conseil de la Vallée, faisant suite aux propositions du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles souhaitant la participation d'un(e) jeune valdôtain(e) à la session du Parlement jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles, invite les étudiants universitaires à:

**OBJECTIF:** prendre part à la sélection pour la participation aux travaux de la 16<sup>ème</sup> session du Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles:

- ⇒ Le Parlement Jeunesse réunit, chaque année, près de 80 jeunes qui, dans le cadre d'une simulation parlementaire, tiennent le rôle de députés, de ministres ou de journalistes. Les jeunes parlementaires analysent quatre projets de loi portant sur des problématiques particulièrement brûlantes et actuelles. Les valdôtains peuvent y participer grâce à l'Entente liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura.

**LIEU et DATES DES TRAVAUX:**

- Bruxelles du 19 au 24 février 2012

**CONDITIONS D'ÂGE ET DE SCOLARITE:**

- les participants doivent être résidents en Vallée d'Aoste;
- les participants doivent être âgés de 18 à 25 ans;
- les participants doivent être inscrits à l'Université.

**REDACTION D'UN TEXTE:** les candidats doivent présenter une rédaction en français de quatre pages portant sur un des thèmes suivants:

- la gestation pour autrui;
- la réforme des allocations de chômage;
- la coopération judiciaire;
- l'immigration.

**SELECTION:** la sélection aura lieu au siège du Conseil de la Vallée. **La date de la sélection, qui se tiendra début du mois de février, sera établie par le jury et communiquée aux candidats par lettre recommandée.** Un jury examinera les candidats au biais d'un entretien permettant d'évaluer le texte rédigé et juger leur compétence dans l'expression orale ainsi que leur expérience dans divers domaines.

**DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES:** Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidatures, sous peine d'exclusion, a été fixé pour **vendredi le 20 janvier 2012 à 12 h.**

**Le dossier doit comprendre:**

- la candidature;
- le texte sur un des thèmes indiqués ci-dessus;
- une photo d'identité récente.

**Le formulaire de candidature, disponible à l'adresse <http://www.consiglio.regione.vda.it>,**  
devra être déposé au Bureau du Protocole du Conseil de la Vallée – Place Deffeyes 1 - Aoste.

Pour tout renseignement ultérieur, s'adresser à M. Callisto Savioz, Direction des Relations extérieures et des Rapports institutionnels – Rue Piave 1, 11100 Aoste - Tél: n° 0165 52 61 43 - Télécopieur n° 0165 52 62 59 - E-mail: [csavioz@consiglio.regione.vda.it](mailto:csavioz@consiglio.regione.vda.it)

LE PRESIDENT  
Alberto CERISE